



Conseil général de Brot-Plamboz

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 8 juin 2020 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

Président : M. Pierre-Eric Jacot, président.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019.
3. Comptes 2019 :
 - a) présentation des comptes ;
 - b) rapport de la Commission financière.
4. Demande d'un crédit de Fr. 12'100.— pour divers travaux de mises aux normes au réservoir communal d'eau propre à Jogne :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
5. Demande d'un crédit de Fr. 23'000.— pour la mise en forme des banquettes le long de la route Thomasset-Jogne :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
6. Demande d'un crédit de Fr. 12'500.— pour la réfection d'un chemin du remaniement aux Petits-Ponts :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
7. Nomination du bureau du Conseil général.
8. Divers.

Le président ouvre la séance et énumère l'ordre du jour qui est accepté.

1. Appel

Neuf membres du Conseil général sont présents.

Sont excusés : MM. Romain Currit, Philipp Gehri, Hervé Maire, Christophe Perret et Julien Walliser.

2. Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2019

Le procès-verbal du 9 décembre 2019 est accepté sans aucune modification.

3. Comptes 2019

a) *Présentation des comptes*

L'administratrice communale présente les tableaux des comptes 2019 conjointement avec le rapport du Conseil communal.

En résumé, les comptes de l'exercice 2019 se présentent ainsi :

<u>Compte de résultats</u>	Fr.
Charges d'exploitation :	1'101'210.04
Revenus d'exploitation :	<u>- 1'201'114.62</u>
Résultat des activités d'exploitation :	<u>- 99'904.58</u>
Résultat provenant de financements :	<u>- 29'141.67</u>
Résultat extraordinaire :	<u>- 29'848.—</u>
Total du compte de résultats / <u>Excédent de revenus</u> :	<u><u>- 158'894.25</u></u>

<u>Compte des investissements :</u>	Fr.
Total des dépenses :	136'353.55
Total des recettes :	<u>- 6'097.—</u>
<u>Investissements nets :</u>	<u><u>130'256.55</u></u>

<u>Compte du bilan :</u>	Fr.
Total des capitaux propres au 31 décembre 2019 :	<u><u>- 2'714'068.76</u></u>

Aucune question n'est posée pour les comptes 2019.

b) Rapport de la Commission financière

M. Christophe Perret, président de la Commission financière, étant absent, c'est M. Pierre-Eric Jacot qui prend la parole pour ladite commission. Elle s'est réunie le jeudi 14 mai dernier avec trois membres présents. Les comptes 2019 ont été présentés et toutes les questions posées ont eu leurs réponses. La Commission financière donne décharge à la commune pour les comptes 2019 et demande au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte les comptes 2019, à l'unanimité des membres présents.

4. Demande d'un crédit de Fr. 12'100.— pour divers travaux de mises aux normes au réservoir communal d'eau propre à Jogne

a) Présentation du Conseil communal

L'administratrice lit le rapport du Conseil communal et l'arrêté proposé.

M^{me} Joëlle Vernez demande si cela coûtera le total de Fr. 1'023.85 pour le changement du filtre absolu tous les quatre ans. Il lui est répondu que non, que le total comporte tout le kit et qu'il n'y aura que le filtre qui sera changé.

b) Rapport de la Commission financière

M. Pierre-Eric Jacot rapporte que, lors de sa séance du jeudi 14 mai dernier, la Commission financière a eu toutes les explications nécessaires pour cette demande de crédit et qu'il a été relevé que ces travaux ne sont pas chers. Il recommande donc au Conseil général d'accepter cette demande de crédit.

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande de crédit de Fr. 12'100.— pour divers travaux de mises aux normes au réservoir communal d'eau propre à Jogne, à l'unanimité des membres présents.

5. Demande d'un crédit de Fr. 23'000.— pour la mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne

a) Présentation du Conseil communal

L'administratrice lit le rapport du Conseil communal ainsi que l'arrêté proposé. Aucune question n'est posée pour cette demande de crédit.

b) Rapport de la Commission financière

M. Pierre-Eric Jacot rapporte que la Commission financière a accepté cette demande de crédit et propose au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande de crédit de Fr. 23'000.— pour la mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne, à l'unanimité des membres présents.

6. Demande d'un crédit de Fr. 12'500.— pour la réfection d'un chemin du remaniement aux Petits-Ponts

a) Présentation du Conseil communal

M. Nicolas Ducommun lit le rapport du Conseil communal ainsi que l'arrêté proposé. Aucune question n'est posée pour cette demande de crédit.

b) Rapport de la Commission financière

M. Pierre-Eric Jacot informe que la Commission financière a accepté cette demande de crédit et recommande au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande de crédit de Fr. 12'500.— pour la réfection d'un chemin du remaniement aux Petits-Ponts, à l'unanimité des membres présents.

7. Nomination du bureau du Conseil général

L'administratrice communale explique que, compte tenu de la pandémie du Coronavirus, les élections communales ont été reportées au dimanche 25 octobre 2020. Une assemblée communale aura lieu le lundi 24 août 2020, afin de préparer la liste d'entente communale des candidates et candidats pour le Conseil général.

Le bureau du Conseil général n'est donc pas modifié et reste comme suit :

M. Pierre-Eric Jacot, président ;
M. Julien Walliser, vice-président ;
M^{me} Noémie Grezet, secrétaire ;
M. Fabien Haldimann, secrétaire-adjoint ;
MM. Pierre-Yves Nicolet et Romain Currit, questeurs.

8. Divers

- Concernant l'école, M. Nicolas Jeanneret informe, qu'en raison du Coronavirus, il n'y aura pas les promotions cette année. Pour la rentrée scolaire 2020-2021 en août, cela devrait aller.
- Concernant le Plan d'aménagement local (PAL) de notre commune, nous en sommes à la pré-étude.
- M. Didier Sonderegger n'a rien à dire par rapport aux déchets.

- Concernant la forêt, à part le bois de feu, il y aura encore une coupe cet automne. Pour le bois de feu, c'est encore en commande et M. Fässler achètera le solde.
- Concernant les chemins, M. Nicolas Ducommun relève qu'en plus des projets vus aux points 5 et 6 de cette séance, il y a eu, la semaine passée, un entretien courant sur un chemin de remaniement situé sur le domaine de M. Patrick Monnet à Brot-Dessus.
- M. Xavier Ducommun informe, qu'en raison de la pandémie du Coronavirus, la manifestation du Slow-Val a été annulée cette année et qu'elle aura lieu dans deux ans.
- Il rend chacun attentif au fait qu'il faut fermer les maisons car il y a un problème de cambriolages dans la région ces derniers temps.
- M. Ralph Grobe parle de l'approvisionnement en eau potable.
Au début de janvier, il y a eu une recherche de fuite sur le réseau Brot-Joratel (27% de perte). Un problème de phénomène de va-et-vient d'eau a été constaté. Il y a maintenant 13% de perte. Il faudra voir l'évolution lorsque tous les travaux au réservoir communal de Jogne seront terminés. Nous avons demandé des devis pour quelques relevés GPS à effectuer encore pour compléter les données numériques de notre réseau d'eau propre pour le SITN.
- M. Christian Jeanneret parle du cas de M. Laurent Marquis. Il s'étonne que le service de l'agriculture et le SCAV ne bougent pas plus par rapport à la tenue de son exploitation agricole. Il semble qu'ils donnent des délais, mais rien ne bouge. Il a de la peine à supporter ce comportement. Il y a également son fils qui traverse la route avec sa brouette avec le risque de se faire écraser. Le Conseil communal répond qu'il essaie d'avertir ces services, mais en effet rien ne bouge. C'est délicat quand on connaît la personne. Tout le monde en a peur. Les services devraient intervenir avec la police. Les frais de la commune pour le Service du domaine public de La Chaux-de-Fonds sont liés pour un bon 80% à ce monsieur. M. Nicolas Jeanneret va relancer M. Vaudroz du Service de l'agriculture. Il est relevé qu'il y a aussi un gros problème d'alcool au volant. Le Conseil communal va faire au mieux.
- M^{me} Joëlle Vernez s'informe sur la demande de permis de construire actuellement en cours pour Salt Mobile SA, à savoir si elle concerne la 5G. Il lui est répondu que non, que la 5G n'y est pas mentionnée.
- M. Patrick Monnet vient sur les travaux de creusage dans la commune, de Vidéo 2000. En fait, ces travaux concernent de la fibre optique pour le compte de TransN de Fleurier jusqu'à La Chaux-de-Fonds. Cette installation n'ira pas pour Internet. Le Groupe E profitera de faire mettre un tube depuis La Sapinière jusqu'aux Petits-Ponts.
Par contre, Swisscom a un projet pour Internet. Dans un premier temps, ils effectueront des travaux pour mettre la fibre optique en dessus de Brot-Dessus qui servira aux habitants des Alisiers. Par la suite, ils la mettront dans un tube de Vidéo 2000 à Brot-Dessus le plus près possible des connexions. Ils viendront dans les cuivres. Par contre, pour Brot-Dessus se sera pour mi-2021 au plus tard à la fin de 2021. Pour le débit, il y aura des différences par rapport à la distance des bâtiments, mais la vitesse sera quand même meilleure qu'aujourd'hui. Par contre, cela sera plus onéreux pour les abonnés qui s'y connecteront.
- M. Patrick Monnet demande de baisser les impôts des personnes physiques. Le Conseil communal répond qu'il avait regardé avec le Service des communes pour les baisser avec effet rétroactif mais ce service n'a pas voulu. Les bons résultats des impôts ces dernières années sont dus principalement à des sorties de dividendes. Actuellement, on marche sur des œufs car nous avons Fr. 200'000.— de moins pour les impôts des personnes physiques par rapport au budget 2020 sur les derniers tableaux de bord. A suivre donc.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21 h 35.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le/la secrétaire :

Le/la président(e) :